

## **DELIBERATION N°27-08-2018/4**

### **Personnel – Actualisation du tableau des effectifs.**

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 21 août 2018, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

**Conseillers présents** : Chantal ROUSSEL, Emmanuel GONTHIER, Claude JACOB, Analio FIGUEIREDO, Tony CANO, Lydia ESCLATINE, Guy SOUILLER, Philippe TERRANOVA.

**Conseiller absent** : Nicolas BIERI.

**Secrétaire de séance** : Lydia ESCLATINE.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction publique Territoriale, et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité ou de l'établissement à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2018 afin de prendre en compte les modifications de poste des agents intervenant aux écoles et du remplacement de la gérante de l'agence postale communale qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 ,

Extrait du registre des délibérations du Conseil mun  
d'ANTOINGT  
Séance du 27 Août 2018

Envoyé en préfecture le 05/09/2018  
Reçu en préfecture le 05/09/2018  
Affiché le  de la Commune  
ID : 063-216300053-20180827-DELIB407082018-DE

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

Emploi (définir le poste)	Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
- poste de secrétaire de mairie	- secrétaire de mairie	1 poste à 20h00/35èmes
- gérante agence postale et agent périscolaire	- adjoint administratif contractuel indiciaire	1 poste à 19h25/35èmes <b>jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018</b>
- gérante agence postale et agent périscolaire	- adjoint administratif contractuel indiciaire	1 poste à 12h00 /35èmes
- agent technique polyvalent (voirie, espaces verts...)	- adjoint technique territorial	1 poste à 20h00/35èmes
- agent technique polyvalent (entretien locaux et agent périscolaire....)	- adjoint technique territorial	31,55h/35èmes annualisées
-agent en charge de l'accompagnement scolaire et périscolaire	- adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 31h81/35èmes annualisées

- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Chantal ROUSSEL

